

mettre le tout à votre porte, bien convaincu que vous croyez ce lait embouteillé sur sa ferme.

3° Les inspecteurs de la ville pourraient exercer une surveillance plus active et gêner les laitiers malhonnêtes. Au hasard de mes visites matinales, à la vue des pots et bouteilles de lait exposés aux poussières sur le seuil de chaque porte, à la vue du morceau de glace que les fournisseurs lancent tout bonnement sur les trottoirs malpropres, je me suis demandé chaque fois, si ce même public permettrait au boulanger et au boucher de déposer le pain et la viande sur le seuil de leur porte. Et pourquoi pas ? Le pain n'est-il pas moins susceptible de souffrir d'un tel traitement que le lait, et la viande n'est-elle pas moins fragile que ce dernier ?

Appeler l'attention du public par la voie des journaux et du Conseil d'Hygiène par une résolution de cette Société devrait suffire pour amener le laitier et le marchand de glace à faire comme le boulanger et nos autres fournisseurs qui se présentent à des heures plus tardives et ne laissent leurs marchandises qu'entre les mains des domestiques.

Est-il possible d'améliorer les conditions de transport du lait sur les convois de chemins de fer ? Oui, assurément !

Les compagnies se sont toujours montrées réfractaires aux suggestions qui leur ont été faites à ce sujet, soit par le Conseil d'Hygiène, soit par la Ligue du Lait Pur. Je souhaite plus de chance au nouveau Comité de réforme nommé par notre Société Médicale.

Ces compagnies de transport devraient attacher un char frigorifique à chaque convoi qui traverse les régions où l'industrie laitière est en honneur. Les gares d'où partent de grandes quantités de lait devraient être pourvues de glacières où les fermiers pourraient déposer leurs bidons en attendant l'arrivée des trains. Ces derniers pourraient voiturier à ces glacières le lait après chaque traite, surtout s'ils n'ont pas de glacières chez eux.

Grâce à ces quelques réformes, le lait de Vaudreuil, pour reprendre notre exemple de tout à l'heure, après avoir séjourné dans la glacière de la gare le mardi matin, pourra donc alors être placé dans le char frigorifique du convoi qui le transportera à la ville où les laitiers devront le voiturier immédiatement chez leurs clients.

Voici quelques chiffres qui me sont fournis par M. Lespérance, M. D. V.